

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3834-2013

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE
DE CONFIDENTIALITE**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **JACQUES MARTIN**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, Technologies de l'information chez Gaz Métro;
2. Dans le cadre du dossier R-3834-2013, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, les coûts du projet, lesquels correspondent aux coûts d'acquisition et de mises-à-jour des licences pour Windows 7 et Office 2013;
3. Gaz Métro soumet qu'en rendant public ces informations, elle contreviendrait à l'entente de confidentialité qui la lie à Microsoft;
4. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des coûts du projet contenus à la pièce Gaz Métro-1, Document 1;
5. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 20 mars 2013.

(s) Jacques Martin

JACQUES MARTIN

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 20ième jour de mars 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec